



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la compagnie des Archers de l'Autize le vendredi 28 octobre 2022



Les membres du bureau :

Capitaine : Christophe TISSEROND

Vice-président : Eric DAVERAT

Secrétaire général : Pascal FOREST

Secrétaires adjoints : Heddi BETAOUAF/Maxime DUTREUIL

Trésorier : Claude CANTIN

Trésorier adjoint : à pourvoir

Membres : Maxime TISSEROND, Jean-Pierre AUBIN

	En présentiel	En distanciel	Excusés
Christophe TISSEROND	X		
Eric DAVERAT	X		
Pascal FOREST	X		
Heddi BETAOUAF			X
Claude CANTIN	X		
.....			
Maxime DUTREUIL	X		
Maxime TISSEROND	X		
Jean-Pierre AUBIN	X		

Date de la réunion : VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 à 20H30

Lieu de la réunion : Salle du Chaillot à Ardin

Ordre du jour :

- Rapport moral présenté par le président
- Vote du compte rendu de l'assemblée générale 2020/2021
- Rapport d'activités et bilan des projets 2021/2022
- Bilan sportif 2021/2022
- Rapport financier de Septembre 2021/Août 2022
- Projets pour la saison 2022/2023
- Montant de la cotisation club 2023/2024
- Désignation des représentants aux assemblées générales départementale et régionale
- Questions diverses
- Verre de l'amitié

Début de la séance : 20h45

Effectifs présents : 40 voix (suivant feuilles d'émargement)

Excusée : La présidente du comité départemental des Deux-Sèvres : Mme Nadine Séchet

Excusé : Monsieur le maire de la commune d'Ardin : Jean-Pierre Rimbeau

1^{er} POINT : Rapport moral (Christophe Tisserond)

En premier lieu, le président tient à remercier :

- les mairies de Coulonges sur l'Autize et d'Ardin,
- les bénévoles,
- les membres du bureau,
- Maxime Tisserond pour son service civique.

L'état d'esprit du club, le nombre croissant de licenciés ont permis de conforter notre présence sur l'ensemble des compétitions départementales, régionales et nationales.

Nos archers ont cette année, encore, brillé aux différents championnats de France : 10 médailles.

Sur ces 10 dernières années, la compagnie compte à son actif 52 médailles nationales ...

Le label ETAF est de nouveau reconduit grâce à nos jeunes.

L'équipe féminine TAE se maintient en D2.

Le label « Ambition » doit faire l'objet d'une nouvelle demande, à la suite de la mise à jour de la charte.

La construction du logis pour finaliser le jardin d'arc est toujours d'actualité et notre président fait appel aux compétences des membres de l'assemblée, anciens et nouveaux adhérents, pour leurs aides sur ce projet.

Ludovic Salard est sur le point d'obtenir son diplôme d'arbitre.

Une demi section sportive est envisagée au collège de Coulonges sur l'Autize.

Enfin, le maire d'Ardin et son équipe souhaite nous accompagner afin d'organiser un championnat de France.

2ème POINT : Vote du compte rendu de l'AG 2020/2021

L'assemblée a validé le compte rendu de l'assemblée générale 2020/2021.

Résultat du vote : 40 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention

3ème POINT : Rapport d'activités et bilan des projets 2021/2022 (Maxime Dutreuil)

Ci-joint en annexe.

4ème POINT : Bilan sportif 2021/2022 (Christophe Tisserond)

En progression dans toutes les disciplines ...

Plus de licenciés compétiteurs sur plus de disciplines (tir nature, 3D, campagne ...) entraînent plus de résultats.

Ci-joint en annexe.

5ème POINT : Rapport financier 2021/2022 (Claude Cantin)

Pour rappel, l'exercice comptable va du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les vérificateurs aux comptes étaient Cédric Gaudin et Stéphane Pitte.

Le résultat de l'exercice est pour cette année légèrement en déficit (-247,77€), expliqué en grande partie par des inscriptions individuelles et par équipes plus nombreuses aux différents championnats de France et au fait, d'une réduction de la cotisation part club pour les licenciés qui avaient cotisés l'année d'avant (année COVID).

Les comptes sont validés à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

6ème POINT : Les projets pour la saison 2022/2023 (Christophe Tisserond)

Les projets sont les suivants :

- Optimiser l'utilisation de la halle aux étoffes (en l'ouvrant tous les jours)
- Organisation des concours (salle, campagne mais aussi nature ...)
- Fêter les 40 ans du club
- Construire le logis
- Les actions planifiées par la FFTA
- La demi-section sportive au collège
- Un nouveau jeu de maillot (notamment pour les nouveaux arrivants)
- La Saint Sébastien pour le 20/01/2023 à la salle du Chaillot

7ème POINT : Budget prévisionnel 2022/2023 (Christophe Tisserond et Claude Cantin)

Le bureau a décidé, pour cette année, de maintenir la part club de la licence à 33€.

L'assemblée valide les comptes prévisionnels (ci-joint) avec un déficit envisagé de 992€ : 40 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix d'Abstention.

Les vérificateurs aux comptes pour l'année 2022/2023 seront : Cyril et Fabien.

8ème POINT : Montant de la cotisation club 2023/2024

Il a été décidé de maintenir pour l'année 2023/2024, le même montant de la cotisation club, partie intégrante du prix de la licence.

L'assemblée valide la proposition à l'unanimité.

9ème POINT : Désignation des représentants aux Assemblées Générales départementales et régionales (Christophe Tisserond)

Cyril et Fabien représenteront la compagnie à l'assemblée générale du comité départemental qui se déroulera certainement à Le Tallud, début février 2023.

Christophe Tisserond sera notre représentant à l'assemblée générale du comité régional qui aura lieu certainement à Talence.

10ème POINT : Questions diverses

- Le club propose t'il quelque chose en vue des jeux olympiques de 2024 ?

Les propositions viendront principalement des comités départementaux et/ou régionaux.

- A propos des moyens de communication ?

Le club communique via des doodles et par mail.

- Est-ce que les horaires varient par rapport aux vacances ?

Il n'y a pas de variations.

- Les sponsors ?

Pas de sponsors, seulement des dons déductibles des impôts.

Pour conclure :

Marylène Hervé intègre le bureau, après le vote à l'unanimité de l'assemblée générale. Le verre de l'amitié conclue la séance.

Clôture de la réunion : 23h00